

Les filles de l'ATB 79 entretiennent l'espoir



Rambaud et ses coéquipières ont fait le nécessaire en s'imposant au Poiré-sur-Vie.

(Photo archives NR)

Le Poiré-sur-Vie : 56 Thouars : 75

Au terme d'une superbe rencontre, les Genôtes ont subi la supériorité thouarsaise qui a consolidé sa seconde place.

Les Vendéennes l'avaient emporté au premier acte. Les Thouarsaises se devaient donc de prendre leur revanche pour rester sur cette deuxième marche du podium. Les Deux-Sévriennes entraînaient immédiatement dans la partie, relayant les Vendéennes à huit longueurs. Trois longues minutes stériles que les Genôtes mettaient à profit pour trouver le chemin du panier adverse. Un chemin qu'empruntaient la ligne de fond thouarsaise et Dronneau, auteur d'un

début de match remarquable (18 points en première période).

Les Thouarsaises n'étaient pas en reste, malheureusement l'adresse n'était plus au rendez-vous. La rencontre continuait d'être des plus débridée et menée sur un rythme impressionnant et éprouvant pour les organismes.

Bien que campant en zone (jusqu' alors efficace), la défense vendéenne prenait l'eau avec la reprise notamment à mi-distance d'où Melle Hay passait la bagatelle de quatre paniers primés. Il n'en fallait guère plus pour relancer les Deux-Sévriennes dans la course à la N2 (49-52, 30'). Le dernier quart-temps s'avérait des plus décisifs et usant pour les nerfs. Ceux d'Aline Delcroix lâchaient à la 36'. Mais c'est bien dans l'inca-

pacité vendéenne à aborder le cercle thouarsais, l'absence de shootteuses extérieures - celle de Pietrzak - le poids des fautes (16 lancers-franc thouarsais dans l'ultime période contre 2 au Poiré), une vraie maladresse qui interdisait aux Genôtes d'accéder à la seconde place. La qualité du jeu thouarsais, leur détermination et leur supériorité ont fait la différence.

La fiche technique

Le Poiré-sur-Vie - Thouars. 56-75 (18-13, 19-15, 12-24, 7-23).

Arbitres : MM. Hazo et Guillou.

Le Poiré-sur-Vie : Malard 7, Delcroix 6, Bonnin 7, Blé 4, Sémerda 10, Dronneau 22.

Thouars : Julien 18, Proutière 2, Hay 19, Guet 3, Rossard 3, Rambaud 9, Cornuault 21.

VOLLEY / ACCESSION NATIONALE FEMININE

Les Pexinoises s'imposent à Poitiers

Stade poitevin : 1 VBP Niort : 3

Evolution du score : 09-25, 11-25, 25-21, 16-25.

En match en retard de la quinzième journée du championnat d'accession nationale les Pexinoises de Kevin Argourd se sont imposées facilement. Après avoir menées facilement lors des deux premiers sets les Niortaises laissent revenir les locales dans la partie. Mais dans un dernier ef-

fort les visiteuses s'imposent dans une quatrième manche bien maîtrisée. La semaine prochaine les Pexinoises se déplaceront à La Rochelle pour le compte de la dix-neuvième journée.

Interdépartementaux minimes

le 18 mars à Parthenay

Le Volley-ball club Parthenay organisera le dimanche 18 mars à la salle Belle-Fontaine toute la journée les interdépartementaux

minimes garçons et filles. Ceci est l'aboutissement des CDE départementaux qui permettront aux meilleurs jeunes des différents comités de disputer un titre interrégional.

En garçons seront présents les Deux-Sèvres, la Vienne avec 2 équipes, la Charente-Maritime et la Gironde.

En filles les Deux-Sèvres, la Vienne, la Charente-Maritime avec 2 équipes et la Gironde.

Début des compétitions 10 h. Fin prévu vers 17 h.

Chauray et l'AS Parthenay qualifiés pour la finale

Chauray : 72 Saint-Maixent : 50

MM. Grellier et Rotureau.
Evolution du score : 16-13 ; 29-23 ; 46-41 ; 72-50.

Chauray : Heucteau (3), Billard (3), Pineau (5), Fordant (4), Gabard (6), Beaufreton (11), Vernon (12), Senelier (16), Gerardin (10).

Saint-Maixent : Gratedoux (13), Notte (3), Beguet (9), Lavaud (6), Souchon (17).

AS Parthenay 2 : 67 Nord Bocage : 56

Mi-temps : 30-29.
Arbitres : Mlle Mary et M. Fouillet.

Pour l'ASP 2 : 30 fautes personnelles ; joueurs éliminés pour 5 fautes : Girardeau (35') et Dargenton (38') ; la marque : Berger 7 - Charles/Donatien 16 - Houde 1 - Marie/Luce 4 - Dargenton 2 - Girardeau 9 - Braconnier 14 - Gutierrez 2 - Keita 12.

Ce derby sud deux-sévrien voyait les Chauraisiens creuser l'écart tôt dans la partie, bien que leurs adversaires réagissaient à la fin du premier quart temps. La reprise prenait le même profil : Baufreton et Vernon s'appliquaient à conforter l'avance en faveur de Chauray. En face, la réponse venait de l'intérieur et capitaine Souchon, qui s'imposait dans la raquette.

En milieu de troisième quart temps, le même Souchon était prié de rejoindre le banc avant ses coéquipiers, victime de ses incessantes réclamations auprès des arbitres. A partir de ce moment, les Chauraisiens déroulaient. Senelier avait la main chaude, et permettait ainsi à son équipe d'obtenir un net avantage à la marque (58-48, 36'). Les Saint-Maixentais étaient même réduits à trois sur le terrain, permettant aux chauraisiens d'assurer leur place en finale.

Pour Nord Bocage : 28 fautes personnelles ; joueurs éliminés pour 5 fautes : Bernard (31') et Maillochon (40') ; la marque : P. Billaud 18 - Bernard 16 - D.Souchaud 4 - E.Billaud 9 - Gonzalez 2 - Maillochon 2 - Talon 3 - Gourdon 2.

On s'attendait à un match serré et engagé ; il l'a été, sans doute trop haché à certains moments en raison de nombreuses fautes de part et d'autre. Le tournant de cette demi-finale a été sans conteste la sortie pour 5 fautes de Bernard dès le début du 4^e quart temps. Privés alors de leur meilleur intérieur, les Maudéonnais lâchaient alors prise. A 45 partout, ils encaissaient un 8-0 dont ils ne se remettaient pas et les réservistes de l'ASP qui s'imposaient finalement 67-56 pourront défendre leur trophée lors de la finale du 1^{er} mai.

Cor. NR, P.-Y. MAROLLEAU.

/ COUPE GUIRAL

L'ASP et Saint-Amand ont leur ticket

AS Parthenay 2 : 63 Pays argentonnais : 48

Mi-temps : 29-26.

Arbitres : Mess Benoit et Michel.

Pour l'ASP 2 : 31 fautes personnelles ; joueuse sortie pour 5 fautes : Gades (26') ; la marque : Saivres 10 - Doret 16 - Baudoin 6 - Bourreau 8 - Debarre 7 - Proust 3 - Giroir 13.

Pour le Pays argentonnais : 25 fautes personnelles ; joueuses sorties pour 5 fautes : Morin (36'), Bernard (37') et Chagneau (38') ; la marque : Meslier 4 - Foucher 6 - Poupard 2 - Chagneau 12 - Bernard 4 - Guilloteau 6 - Monneau 8 - Morin 2 - Godet 2 - Ménard 2.

Il aura fallu attendre la seconde mi-temps pour que les réservistes de l'ASP prennent le pas sur une formation argentonnaise combative mais trop maladroite dans la finition. Elles avaient pourtant limité l'écart en première période (- 3 seulement) mais il est vrai qu'en face, les Asépistes, pénalisées par les fautes, avaient du mal à trouver le bon rythme et surtout leur collectif.

Mais dans le 3^e quart temps, avec Doret à la baguette, l'ASP se détachait irrésistiblement face à un adversaire sans solution dans le jeu offensif et qui, au fil des mi-

minutes, se trouvait distancé pour s'incliner finalement de 15 points (48-63).

St-Amand/Sèvre : 42 Entente Nord Bocage : 39

Arbitres : MM. Larget et Touret.

Evolution du score : 8-8 ; 21-18 ; 30-26 ; 42-39.

Saint-Amand : Frouin (16) Tessier (3) Pouplin (13) Baron (8) Boissinot (2). Entente Nord Bocage : Debarre (9) Maudet (2) Rapin (4) J.Legendre (6) Manceau (9) Girardeau (7) Billy (2).

Dès le début de la partie, les deux équipes se rendaient coup pour coup, malgré un manque de réussite au shoot. En début de 2^e quart temps, les Saint-Amandaises croyaient faire le plus dur en prenant un avantage conséquent à la marque, mais les Bocaines réagissaient. Il fallait attendre la 22' pour voir St Amand se détacher nettement au score (28-21).

Dès cet instant, les Bocaines s'accrochaient tant bien que mal au score, poussées par un public venu en masse. A cinq minutes de la fin, elles remettaient même les pendules à l'heure (36-36). C'était sans compter sur l'adresse de Saint-Amand, qui réalisait le meilleur finish.